



Le Président français au Rwanda, un petit pas cautionné par Kagame...

Communiqué de la Commission d'enquête citoyenne sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda

Le président de la République française a marqué d'une courte visite au Rwanda, le 25 février 2010, la réorientation relative de la politique de la France vis-à-vis de ce pays.

1- Nicolas Sarkozy a visité silencieusement le mémorial de Kigali, soulignant ensuite la dignité de sa conception dans la conférence de presse conjointe avec le Président du Rwanda, Paul Kagame. Cette attitude corrige de fait les propos négationnistes d'Hubert Védrine en 2001, alors ministre français des affaires étrangères, qui ne voulait pas s'incliner devant un mémorial « pour ne pas céder à l'instrumentalisation du génocide ».

2-Mais il a également persévéré dans les réserves de la France à reconnaître pleinement son rôle dans le génocide des Tutsi, acceptant seulement d'ajouter au constat des « graves erreurs d'appréciations », fait par les députés français en 1998, leurs « conséquences dramatiques ». Il n'a pas présenté les excuses de la France.

3-Il a insisté sur la nécessité de lutter contre l'impunité des génocidaires où qu'ils se trouvent.

4-Les dirigeants rwandais se sont montrés bienveillants face à la démarche du Président français. Nombre de rescapés craignent l'abandon par les autorités rwandaises des poursuites contre des complices français dans le génocide des Tutsi. Nous partageons cette inquiétude.

5-Cette réorientation politique est un retour aux sources, car la stratégie française dans la région semble rechausser ses bottes de l'époque Habyarimana, ayant pris acte d'une partie des conséquences du génocide et de l'arrivée au pouvoir du FPR.

Après cette visite, deux faits notoires ont marqué l'actualité :

-Agathe Kanziga, veuve du président Habyarimana, poursuivie par une plainte du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda, a été mise sous contrôle judiciaire par la justice française. Le Rwanda demande son extradition, la justice française doit se prononcer. Pourquoi déposséder la justice rwandaise de ses prérogatives ?

-Le Wall Street Journal a révélé la participation des militaires français, en plein génocide, à l'attaque massive contre les soixante mille civils tutsi réfugiés à Bisesero les 13 et 14 mai 1994. Quarante mille auraient été tués lors de cette attaque. Dans l'attente du documentaire évoqué et de recoupements nécessaires, ces faits confirmeraient ainsi l'attitude constante de l'armée française vis-à-vis des réfugiés tutsi de Bisesero, comme nous l'avions souligné dans notre rapport de 2005 à propos de l'opération Turquoise. La complicité de la France s'étendrait alors au niveau de la coresponsabilité dans la planification et l'exécution du génocide des Tutsi, avec l'Etat-major et le Hutu-power rwandais.

La Commission d'enquête citoyenne, le 19 mars 2010.

www.enquete-citoyenne-rwanda.org